

Conseil de Communauté

Compte rendu succinct

Affiché au siège de la
C.A.G.B. le : 11/12/02

**Séance du 6 décembre 2002
qui s'est déroulée à la C.C.I. du Doubs**

Visé par :
Le Directeur Général,
Jean-Paul VOGEL

PRESENCE

- **liste des présents annexée**

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Le Conseil de Communauté s'est réuni le 6 décembre 2002 à 19 heures à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, il a pris les décisions suivantes :

Commission n°6 : projet et contrat d'agglomération

↳ R 6.1 - Le projet d'agglomération : rappel de la démarche

Le Conseil de Communauté prend connaissance de l'avancée de la démarche du projet d'agglomération.

↳ R 6.3 - Les enjeux du projet d'agglomération

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide la déclinaison des 4 enjeux du projet d'agglomération :

- Construire la communauté en développant le sentiment d'appartenance,
- Renforcer le rayonnement et l'attractivité de l'agglomération grâce à une identité affirmée,
- Assurer une gestion durable de l'espace communautaire en recherchant l'équilibre du territoire,
- Favoriser l'ouverture de l'agglomération grâce à de nouveaux partenariats.

↳ R 6.6 - Le Conseil de Développement Participatif

Le Conseil de Communauté prend connaissance des modalités de mise en place du Conseil de Développement Participatif.

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 137

Etaient présents : AMAGNEY : Jean-Pierre FOSTEL - AUDEUX : Christian SANCHEZ - AUXON - DESSOUS : Jacques THIEBAUT, Jacques CANAL - AUXON-DESSUS : Michel BITTARD - AVANNE-AVENEY : Jean-Pierre TAILLARD, Joël ROY - BESANÇON : Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET, Claire CASENOVE, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Alexandre CHIRIER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Marie-Marguerite DUFAY, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Karine GEIGER, P. GUINCHARD-KUNSTLER, Bernard LAMBERT, Lucille LAMY, Michel LOYAT, Sébastien MAIRE, Bruno MEDJALDI, Annie MENETRIER, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Martine ROPERS, Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU, Corinne TISSIER, Nicole WEINMAN - BEURE : Philippe CHANEY, Pierre JACQUET - BOUSSIERES : Michel POULET, Bertrand ASTRIC - BUSY : Philippe SIMONIN - CHALEZE : Josseline SEITZ - CHALEZEULE : Raymond REYLE - CHAMPAGNEY : Claude VOIDEY - CHAMPOUX : Bernadette PERRIN (suppléante de Norbert DUPREY) - CHAMPVANS LES MOULINS : Jean-Marie ROTH - CHATILLON LE DUC : Jean-Marie DELACHAUX, Gilbert CANILLO - CHAUCENNE : Bernard VOUGNON - CHAUDEFONTAINE : Alain CUCHE - DELUZ : Yves TARDIEU - ECOLE-VALENTIN : André BAVEREL, Yves GUYEN - FONTAIN : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - FRANOIS : Claude PREIONI, Françoise GILLET - GENNES : Gabriel JANNIN - LA CHEVILLOTTE : Jean PIQUARD - LARNOD : Martine BERGIER - LE GRATTERIS : Nicole JANNIN - MAMIROLLE : Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT - MARCHAUX : Yves MAYOUD - MAZEROLLES-LE-SALIN : Daniel PARIS - MISEREY-SALINES : Marcel FELT, Denis JOLY - MONTFAUCON : Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET - MONTFERRAND-LE-CHATEAU : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU - MORRE : Jean-Michel CAYUELA - NANCRAY : Jean-Pierre MARTIN, Jean-Claude PLANCON (suppléant de Daniel ROLET) - NOIRONTE : Bernard MADOUX - NOVILLARS : Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS - OSSELLE : Christophe GRANDJACQUET - POUILLEY-LES-VIGNES : Albert DEPIERRE - RANCENAY : Gilbert GAUTHIER - ROCHE LEZ BEAUPRE : Roland BARDEY, Michel SCHNAEBELE - SAONE : Bernard GUYON, Christelle PETITJEAN - SERRE-LES-SAPINS : Gabriel BAULIEU, Nicole BARBEAU - TALLENAY : Jean-Yves PRALON - THISE : Claude BULLY - THORAISE : Serge TORTEAU (suppléant de Jean-Paul MICHAUD) - VAIRE ARCIER : Patrick RACINE - VAIRE LE PETIT : Jean-François THIEBAUD - VORGES LES PINS : Evelyne CHAILLARD (suppléante de Charles BATISTE)

Etaient absents : ARGUEL : André AVIS - BESANÇON : Martine BULTOT, Annaïck CHAUVET, Jean-Loup COLY, Catherine COMTE-DELEUZE, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Emmanuel DUMONT, Béatrice FALCINELLA, Vincent FUSTER, Abdel GHEZALI, Bruno LEGEARD, Christophe LIME, Jacques MARIOT, Franck MONNEUR, Frédérique MOZER, Safia N'MINEJ, Jacqueline PANIER, Marcel POCHARD, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Jean ROSSELOT, BRAILLANS : Alain BLESSEMAILLE - CHEMAUDIN : Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOUD - DANNEMARIE-SUR-CRETE : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST - GRANDFONTAINE : Jean JOURDAIN, Richard SALA - LA VEZE : Philippe CHANAU - MORRE : Gérard VALLET - PELOUSEY : Jacques TERVEL, Eric GRAVIER - PIREY : Robert STEPOURJINE, Claude BARTHOD-MALAT - POUILLEY-LES-VIGNES : Jean-Marc BOUSSET - PUGEY : Marie-Noëlle CAMBIER - ROUTELLE : Pierre DAGON-LARTOT - THISE : Jacques SIFFERLIN - TORPES : Denis JACQUIN - VAUX-LES-PRES : Bernard GAVIGNET

Secrétaire de séance : Sébastien MAIRE

Procuration de vote :

Mandants : Franck MONNEUR ; Catherine COMTE-DELEUZE ; Béatrice FALCINELLA ; Nicole DAHAN ; Catherine PUGET ; Martine BULTOT ; Jean ROSSELOT ; Jean JOURDAIN

Mandataires : Joëlle SCHIRRER ; Bernard LAMBERT ; Françoise FELLMANN ; Jean-Claude CHEVAILLER ; Martine ROPERS ; Marie-Odile CRABBE-DIAWARA ; Françoise BRANGET ; Gilbert GAUTHIER